



Fonction publique demission

Par didi3531

Bonjour, je suis adjoint technique fonctionnaire de mairie payé comme un employé mais sois disant chef d'équipe! et on m'a proposé un poste à l'ONF pour moi c'est une chance en or! Je ne sais comment faire parce que si je démissionne ou rupture conventionnelle à la mairie, je serai bloqué par la suite à l'ONF pour être de nouveau fonctionnaire! Faudra-t'il que je repasse obligatoirement un concours pour être fonctionnaire? Je ne me sens pas capable de passer ces concours. Je suis dans une impasse ne sachant comment faire?? L'ONF aimerai commencer par des CDD au début pour que je fasse mes preuves et embauche par la suite. J'ai vu qu'il existait une sorte de demande de mutation pour une autre administration mais vu que l'ONF veut un CDD est-ce possible ?? Pas simple ma situation merci de votre aide.